

VILLE DE
PROVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 18 octobre à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALICHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme MARTIN, M. PERCHERON, M. GAUFILLIER, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI, M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	Mme CAMUSET, conseillère municipale, par M. PERRINO M. BENECH, conseiller municipal, par M. MARCHAND M. JIBRIL, conseiller municipal, par M. LAVENKA M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par M. JEUNEMAITRE M. GRAJQEVCI, conseiller municipal, par Mme PRADOUX Mme DAMEME, conseillère municipale, par Mme CANAPI M. RAFIK, conseiller municipal, par M. PATRON
Excusé(s) non Représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. BOUDIGNAT

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	26.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	7.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 10.10.2024	

---oooOooo---

N° 2024.66

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PATINOIRE

**La séance continuant,
Le Maire expose au Conseil :**

Accusé de réception en préfecture
077-217703792-20241018-del-2024-66-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

Dans le cadre des animations de fin d'année, la Ville de Provins met en place une patinoire de 420 m², sur le parvis du Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul depuis 2017.

- **CONSIDÉRANT** le coût de cette opération estimé à 131 800 € pour 2024, la Ville a décidé de maintenir l'appel à des contributeurs sous forme de sponsoring,
- Pour mémoire, le résultat de l'opération « Patinoire 2023 » fait état d'un coût de 129 271€ atténué par la participation des sponsors à hauteur de 40 %.
- **CONSIDÉRANT** qu'il convient également d'actualiser la grille tarifaire de participation financière pour les partenaires étant rappelé que cette participation est recouverte par le Trésor Public.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (33 voix "pour") :

⇒ D'arrêter, à compter du 1^{er} novembre 2024, les tarifs de participation au financement, selon le tableau ci-dessous :

Participations	Contrepartie communication	Entrées gratuites
300 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	10 entrées Patinoire 6 entrées Fête Médiévale 2 entrées spectacle Centre Culturel 2 entrées au cinéma 2 entrées manifestations provinciales diverses
550 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	20 entrées Patinoire 10 entrées Fête Médiévale 4 entrées spectacle Centre Culturel 4 entrées au cinéma 4 entrées manifestations provinciales diverses
1 100 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	30 entrées Patinoire 20 entrées Fête Médiévale 6 entrées spectacle Centre Culturel 6 entrées au cinéma 6 entrées manifestations provinciales diverses
2 200 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	40 entrées Patinoire 30 entrées Fête Médiévale 8 entrées spectacle Centre Culturel 8 entrées au cinéma 8 entrées manifestations provinciales diverses
5 000 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	60 entrées Patinoire 40 entrées Fête Médiévale 10 entrées spectacle Centre Culturel 10 entrées au cinéma 10 entrées manifestations provinciales diverses
10 000 €	Visibilité sur le site de la ville, du Centre Culturel et Sportif et de l'office de tourisme. + votre logo autour de la Patinoire	80 entrées Patinoire 50 entrées Fête Médiévale 20 entrées spectacle Centre Culturel 20 entrées au cinéma 20 entrées manifestations provinciales diverses

⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets décrits ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,
Le Maire,**


Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 21.10.2024 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 23.10.2024



O. LAVENKA